



# Venir au musée avec sa classe

- ➔ Le jour J.
- ➔ Les consignes

La Fondation Bemberg place l'éducation au cœur de ses préoccupations.

Enseignants et animateurs, le musée vous propose une large palette d'activités pour le public scolaire (depuis les classes maternelles jusqu'aux classes préparatoires) et les centres de loisirs.

Des visites guidées en lien direct avec le lieu et les collections permettent de découvrir l'art occidental de la Renaissance jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Elles abordent des thématiques en liaisons avec les programmes scolaires, privilégient les approches transversale et interdisciplinaire et contribuent à éveiller la curiosité des jeunes.

Des ateliers de pratique artistique stimulent leur créativité, les initient à diverses techniques et les amènent à porter un nouveau regard sur les œuvres d'art.

Cette « éducation du regard » repose sur un dispositif d'accueil adapté.

Afin que votre visite se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous proposons de prendre connaissance des informations et des consignes qui suivent.

**Des ressources en ligne** vous permettent de découvrir les œuvres en amont et /ou en aval avec vos élèves.

Nous vous donnons rendez-vous sur le site tout spécialement dédié au jeune public [www.bemberg-educatif.org](http://www.bemberg-educatif.org) et vous proposons également de suivre les parcours adaptés sur l'application de la *Fondation Bemberg-œuvres choisies*.

La liste des thèmes par âge, la durée des visites, les tarifs sont disponibles sur [www.fondation-bemberg.fr](http://www.fondation-bemberg.fr) / les Publics - Scolaires : télécharger le dossier PDF « télécharger la documentation ».

Quelques clés  
pour profiter  
au maximum  
de votre visite  
au musée !

# Venir au musée avec sa classe

Les groupes scolaires sont accueillis du **mardi au vendredi de 10h à 18h**.

Les activités proposées par le Service Educatif sont payantes et se font uniquement **sur réservation**.

Les rendez-vous pour les Journées Fondation (visites et ateliers) se prennent dès le mois de mai pour l'année scolaire qui suit. Attention, les places sont limitées !

En ce qui concerne les **visites guidées** par le Service Educatif, la prise de rendez-vous obligatoire peut être faite tout au long de l'année.

Les demandes de **visites libres ou autonomes** doivent obligatoirement être faite auprès du Service au moins 15 jours avant la venue du groupe. Elles ne sont autorisées qu'à partir des classes du primaire et ne sont possible qu'au second étage.

Afin d'éviter tout encombrement dans les salles et permettre un meilleur confort de visite, les groupes en visites guidées (enfants ou adultes) sont prioritaires dans les salles.

Pour les mêmes raisons de gestion des flux associé à des raisons de sécurité, les classes qui attendent une visite guidée ou qui ont terminé la visite guidée ne peuvent pas entreprendre une visite libre des salles.

**Quel que soit le type de visite réservée (guidée ou autonome), tous les groupes sont soumis au règlement de visite. (voir ci-dessous)**

## Le jour J.

**Le départ des groupes se succède à des intervalles précis, il est donc indispensable que chacun fasse son maximum pour que tous les groupes puissent bénéficier de bonnes conditions de visite.**

A l'arrivée à la Fondation Bemberg, le groupe doit patienter dans la cour.

L'enseignant responsable (Les enseignants) responsable(s) se présente(ent) à l'accueil du musée afin de régler les points administratifs : le récapitulatif de la réservation, la répartition des groupes en visite et en atelier, le règlement...

L'enseignant ainsi que le personnel du Service Educatif rejoignent le groupe dans la cour et donnent les consignes principales. L'ensemble du groupe est ensuite invité à entrer dans l'accueil le plus silencieusement possible.

Le musée met à disposition des groupes des vestiaires auprès desquels le personnel les conduit. **Les accompagnateurs sont invités à se placer en tête et en fin de groupe dès leur entrée dans le musée et pendant toute la visite. Les élèves doivent rester groupés.**

**Le groupe est sous la responsabilité de l'enseignant ou de l'animateur et des accompagnateurs qui doivent les encadrer tout au long de la « sortie » au musée.**

(PS. Pour les groupes en visite autonome ou les groupes qui ont reçu une autorisation : après s'être annoncé à l'accueil du musée, le responsable rejoint son groupe qui l'attend dans la cour et le fait entrer dans le musée jusqu'aux vestiaires qui lui ont été indiqués par l'agent d'accueil.)

Les sacs à dos, cartables et sacs encombrants des enfants et des adultes doivent impérativement être déposés au vestiaire ou remis à l'agent d'accueil.

Une fois les affaires déposées dans le vestiaire et en s'arrêtant si nécessaire aux toilettes, la visite et/ou l'atelier peuvent alors commencer. Le guide distribue si nécessaire des fiches et une planche en bois sur laquelle est accroché un crayon à papier, seul outil autorisé pendant la visite.

Quelques clés  
pour profiter au  
maximum de  
votre visite au  
musée !

## Quelques clés pour profiter au maximum de votre visite au musée !

### ... En cas de retard

En raison de la succession possible des groupes, et pour ne pas porter préjudice aux groupes suivants, la durée du retard sera imputée sur la durée totale de la visite.

**A la fin de la visite**, le groupe est raccompagné au vestiaire en s'arrêtant si nécessaire aux toilettes.

Le matériel mis à disposition par le musée (planche support) est alors rendu dans le calme au personnel. Les jeunes visiteurs sont tenus de le restituer en état à l'issue de la visite ou de l'atelier.

Nb. Les pauses aux toilettes et le passage aux vestiaires sont placés sous la surveillance de l'enseignant ou de l'animateur.

### Pause méridienne

Les groupes en visite autonome ou guidée sont invités à se restaurer à l'extérieur du bâtiment.

Les repas de la pause méridienne ne sont pas autorisés dans l'enceinte du musée (sous-sols et/ou cour de l'hôtel).

PS. Les groupes qui viennent sur la journée (visite et atelier) doivent également prendre leur repas à l'extérieur. Une autorisation exceptionnelle d'occuper les sous-sols (pour cause de fortes intempéries ou raisons de sécurité) ne peut être délivrée que par les services habilités du musée. Elle n'est pas automatique et reste soumise à des conditions très précises.

Les enseignants et les accompagnateurs s'engagent alors à respecter et à faire respecter les consignes de sécurité qui leur sont données.

Le non-respect de celles-ci expose les contrevenants à une interdiction de réserver à nouveau une visite et un atelier pendant une durée proportionnelle à la gravité des faits.

### Reprise pour les groupes inscrits sur la journée

Les groupes inscrits sur la journée sont invités à rejoindre la Fondation à partir de 13h30, à l'ouverture du musée (l'horaire diffère parfois ; il est fixé lors de la prise de rendez-vous).

Une fois les affaires déposées dans le vestiaire et en s'arrêtant si nécessaire aux toilettes, la visite ou l'atelier peuvent alors commencer.

Nb. En visite guidée et/ou visite guidée et atelier, le matériel est fourni par la Fondation Bemberg. Les jeunes visiteurs sont tenus de le restituer en état à l'issue de la visite ou de l'atelier.

## Les consignes

Les visites et les ateliers de groupes scolaires se font sous la conduite d'un responsable (enseignant, animateur...) qui s'engage à faire respecter l'ensemble du présent règlement et la discipline au sein du groupe.

Ce dernier s'engage également à délivrer les consignes - qui lui ont été transmises lors de sa prise de réservation et qui sont énoncées ci-dessous aux élèves et aux accompagnateurs - afin de garantir la sécurité et la préservation des œuvres exposées et de respecter le confort des visiteurs et des groupes présents dans le musée.

1/ En particulier, il est interdit :

- De toucher les œuvres, de s'appuyer sur les vitrines, les socles, le mobilier
- De désigner les œuvres à l'aide d'un objet risquant de les endommager (crayon...)
- De se livrer à des courses, des bousculades, glissades ou escalades dans l'enceinte de l'établissement (salles et cour du musée)
- De crier, de gêner les autres visiteurs par toute manifestation bruyante
- De gêner la circulation des visiteurs et d'entraver les passages et issues (portes, couloirs, escaliers extérieur...)
- De manger ou de boire dans les salles d'exposition et de pique-niquer dans la cour de l'hôtel
- De jeter à terre papiers, détritiques... ou de coller de la gomme à mâcher
- De détériorer les plantations à l'extérieur
- De porter un enfant sur les épaules
- De manipuler, sans motifs d'urgence, les boîtiers d'alarme et tout équipement de sécurité
- D'avoir à l'égard des autres visiteurs ou du personnel un comportement discriminant, insultant, violent, agressif

2/ Afin de ne pas gêner les autres visiteurs, les éventuels moments d'attente des groupes dans les espaces intérieurs ou extérieurs du musée doivent s'effectuer dans le calme. Les jeux bruyants ne sont pas autorisés dans la cour.

3/ Pour les classes des écoles maternelle et primaire, un minimum d'un accompagnateur pour 6 enfants est exigé.

Pour les classes de l'enseignement secondaire, un minimum d'un accompagnateur pour 15 élèves est demandé.

En aucun cas, un élève ou un groupe d'élève n'est laissé sans accompagnateur dans une salle du musée.

4/ Les prises de vue photographiques pour un usage strictement privé sont tolérées dans le musée, à condition qu'elles ne soient pas de nature à gêner la circulation des visiteurs. Pour la protection des œuvres, l'usage de flashes est strictement interdit.

**Les groupes scolaires ont obligation de se conformer aux instructions et consignes qui peuvent leur être données par le personnel du musée dans le cadre de leur mission de protection des personnes et des biens.**

## Les consignes

Les agents de l'établissement, son personnel d'accueil, de sûreté et d'animation sont chargés de veiller à l'application de ce présent règlement.

La méconnaissance et le non-respect des prescriptions du présent règlement exposent les contrevenants à devoir quitter l'établissement.

**A très bientôt !**

**Pour tout complément d'information,  
le Service Educatif de la Fondation Bemberg  
se tient à votre disposition.**

[contact@bemberg-educatif.org](mailto:contact@bemberg-educatif.org)